Un artisan a été condamné à dix chelins d'amende par les magistrats de Londres, pour avoir battu un homme qui avait sauvé sa femme se noyant volontairement dans la Tamise. "Pourquoi," dit-il, & cet homme en le frappant, "ne vous êtes-vous pas mèlé de vos affaires ?"

### Exploitation d'une Machoire.

Trois dentistes, dont un opérateur et deux mécaniciens, se sont associés pour l'exploitation de la mâchoire de M. B....

Le patient, à qui on avait persuadé que e'était pour son plus grand bien, et que l'art l'emportait de beaucoup sur la nature, a commencé par se laisser arracher neuf dents à une pre mière séance; à la seconde, on lui en a enlevé trois nouvelles; après quoi, il n'en restait plus que deux, l'une en haut, l'autre en bas; elles allaient désormais servir d'echatillons et de point d'apui, pour un petit instrumeut doré, destiné à remplacer leurs onze sœurs et à faire bailler la bouche de M.-B.... d'un éclat extraor-

Mais à peine M.-B.... était-il sorti du cabinet du dentiste, que la machine se détachait et devançait son maître au bas de l'escailer.-Ce n'était qu'un malheur, et M.-B....l'eut supporté sans rien dire, si les trois dentistes n'avaient prétendu lui réclamer 450 fr prix du dentier.

A cette demande. - Me Rivolet opposait le récit des faits ci-dessus, avec les pieces à l'appui, c'est-à-dire l'appareil en main, et, loin de consentir à se reconnaître débiteur, M .- B ... se portait même comme réconventionnellement demandeur en dommages-intérêts.- l'impéritie de ses dentistes l'ayant réduit à un régime d'une nature telle, qu'il en est résulté pour lui une gastralgie dont il souffre encore.

Le tribunal, aprés avoir entendu Mes. Vasserot et Lendier, pour les dentistes, a pensé que si leur responsabilité ne pouvait aller jusqu'à devoir des dommages-intérêts, du moins ils ne pouvaient réclamer le priz du dentier.

M.B..., gardera done trois choses : le dentier, les 450 fr., et la gastralgie.-N'eùtil pas mienx valu garder ses douze dents?

-L'établissement d'une ligne postale de Toronto à la Rivière-Rouge a été essayé avec succés.-La première malle de retour a été reçue à Toronto mardi de la semaine derniére.-Elle fut d'abord transportée par le eapitaine Kennedy, jusqu'an Grand-portage, et de là à Colling wood par le Rescue. A partir du moment où le Rescue quitta le haut du lac Supérieur, les malles arrivérent en 64 heures à Toronto, -la distance est de 800milles. On rapporte que le capitaine Kennedy, en s'en retournant du Grand-portage à la Rivière-Rouge a été salué partout par des démonstrations de joie que causait parmi les habitants épars de ces contrées l'établissemeut d'une communication directe et régulière avec le Canada.

INCENDIE.-La résidence de l'honorable M. Merritt à Ste. Catherine H. C. vient d'être la proie des flammes. On croit que cette accident est dù à la malveillance ; les propriétés de M. Merritt étaient heureusement assurées.

PIRATERIE AMERICAINE.—Le boucannier Walker est encore parti avec des armes et des hommes pour le Nicaragua. Cette fois e'est sous prétexte de mettre à exécution les engagements d'une compagnie commerciale américaine avec le gouvernement nicaraguien relativement au transit à travers l'Isthme de Panarama.

BIGAMIE .- Ce crime heureusement tare en Canada, vient d'étre commis par un nommé P .- Wilson, qui vient d'être arrêté à Montréal pres-qu'en flagrant délit. - Wilson, ainsi que les pièces le constateront lors de son procés au terme prochain, a épousé le 10 octobre 1857 dans l'église paroissiale de cette ville, une nommée Mary Bush dont il se sépara bientôt pour se marier a une jeune fille presque enfant du nom de Bridget

Hier le 21, Mgr. de Tloa a fait la bénédiction solennelle de la nouvelle église de St. Apollinaire au milieu d'un concours immense de peuple de toutes les paroisses environnantes. La messe a été chantée par M. Béland curé de St Antoine, qui avait commencé la construction de la dite église avant qu'un curé y fut placé, et le sermon a été prêché par le Rév. Père Faleur avec le succès qui l'accompagne partout.

- Un écrivain, qui doit être un célibataire endorci et quelque peu enclin à la médisance, dit : " A dix-sept ans, une femme, en s'informant de son prétendu, s'enquiert de ce qu'il est.

A Vingt ans, un grain d'ambition lui est veuu, elle demande : Qui est il ?

A Vingt-cinq ans, elle a l'expérience dn monde; la fermule d'interrogation change, elle demande . Qu'a-t-il?

Mais à trente ans, le désespoir s'en mêe; elle s'écrie : Où est-il?

Pourquoi une belle femme ressemble-t'elle à une locomotive? Parcequ'elle a toujours une suite après elle et qu'elle fait oublier le temps et l'espace.

### GOUTTES D'ENCRE.

L'exhibition provinciale a lieu demain le 30 à Montréal.—Les fils de la tempérance de Montréal ont invité M. Chiniquy à venir donner trois lectures sous leur patronage. Ils donnent \$150 par lecture.-Un convoi de 500 forçats est parti de Brest pour la Guyanne.-Pendant une orage épouvantable qui a saccagé la ville de Mans, France, on dit qu'il est tombé des grêlons qui étaient plus gros que des billes de billard. (quels jolis grêlons!)-Les jours de votation, pour la division de Sorel, seront les 5 et 6 octobre.-On a apporté de la Chine un énorme canon en bronze, pesant huit tonnes. Il a été debarqué au quai de l'arsenal à Woolwich.-On évalue les forces des rébelles, aux Indes, à 100,000 hommes-L'explosion d'un magasin contenant 200,000 livres de poudre a détruit sur le bord de la mer Caspienne, la moitié de la ville d'Astrakhan, population et demeure.-Son Excellence Sir Ed. Head est parti vendredi, le 24 pour Toronto.-Une formidable trombe s'est abattue sur un villa-ge de Hongrie, et a causé la mort à plus de 100 personnes et 400 animaux.-On parle en France d'établir une communication télégraphique avec l'Amérique au moyen d'un câble exclusivement français.-On dit que l'Impératrice est dans une position intéressante.-MM. Larue et Turcotte, de Trois-Rivières, ont donnés à la Cathédrale, qui doit être consacrée aujourd'hui, une cloche de la valeur de 125 louis.

ANNONCES.



DES

# TERRES

DE LA

## COURONNE.

Toronto, 23 Juillet 1858.

AVIS est par le présent donné, que les terres arpentées dans le township de North-Algona, seront offertes en vente, au prix de quatre chelins par acre, le ou après le vingtcinquième jour du mois prochain, en faisant application à l'agent local, Thomas P. rench, Ecuier. Un cinquième du prix d'achat devra être payé comptant, et le reste en quetre versements annuels égaux, avec intérêt. L'acquéreur devra résider sur la terre, mettre en état de culture et récolter pas moins de deux acres tous les ane par chaque cent arpents durant les cinq premières années. On ne pourra couper ou enle-ver aucun bois sans licence, à mois que ce ne soit pour des fins d'agriculture. ANDREW RUSSEL,

Assistant Commisaire.

LE Soussigné, reconnaissant de l'encon-ragement libéral que le publie lui a accordé pendant qu'il tenait son hôtel dans la rue Sussex, a l'honneur d'annoncer qu'il vient Sussex, a l'nonneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir UN NOUVEL HOTEL, rue de l'E-glise, à quelques pas de la Cathédrale. Sa maison peut contenir 60 pensionnaires, et il

y a ajouté un superbe jeu de quilles.

Des omnibus conduiront les passagers des chars à son hôtel gratuitement. Il invite ses anciennes pratiques et tous ceux qu'il a eu l'honneur de recevoir ches

CHARLES LAPORTE. Ottawa, 28 Aout, 1858,

Uu arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 Août 1854 a constaté sur le Rap port de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRES DE L'ACADEMIE IMP. DE MEDECINE, et Lassaigne, professeur de chimie à l'École d'Alfort, experts désignés pour elle pour en faire l'analyse, "que l'Elixir de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, était un médicament perfectionné, toujours régulier dons son action ; qu'il n'était point un remède secret et que la vente en devait être autorisée."

# UILLE le plus au-thentique PAU

a Paris, Rue de Grenelle-Saint-Germain, No. 13.

Extrait de la brochure : TRAITE DE L'ORIGINE DES GLAIRES, des maladies qu'elles occasionnent, et des moyens de les combattre efficacement soi-même par l'Elixir tonique antiglaireux du docteur GUILLIE, préparé par PAUL GAGE.

Les anciens, qui avaient donné aux GLAIRES le nom de pituite ou de phlegme, les définis-saient une humeur visqueuse ou coulante qu'on rencontre à la surface des membranes muqueuses pour les humecter et faciliter leurs

Plusieurs causes contribuent à augmenter la sécrétion de cette humeur, et à altérer sa nature primitive. Il est des lors facile de concevoir combien sa production immodérée doit influer sur nos organes, et jeter le trouble dans les fonctions importantes de la vie, telles que la digestion et la circulation du sang; les fonctions du cœur et des poumons, de l'esto-mac, des instetins et de la vessie, du foie et de la rate, des appareils glanduleux et lymphatiques, etc., etc.

En citant quelques-unes de ces affections, il nous sera aisé de faire comprendre quels services l'ELIXIR DE GUILLIE rend tous les jours, même dans des cas désespérés, et où la médecine a été impuissante.

ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, BHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMATIONS DE POITRINE, &c .- Ces affections sont le résultat d'une accumulation dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, acre, visqueuse, épaisse, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation. La trachée artère est bouché, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette humeur glaireuse par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour suppléer aux efforts impuissants de la na-

APOPLEXIE, PARALYSIE.-Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques ; il est enveloppé d'une pellicule ou mambrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargé d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelcon-que, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins on lympatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse. et que par suite. l'hameur glaireuse est sécrétée plus abondante qu'il ne convient, il y a épanchement de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, Appoplexie et Paralysie.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil malheur, c'est d'user de l'ELIXIR DE GUIL-LIE avant, pendant et apres l'épanchement, pour le prévenir, et pour en opérer la résorption par une dérivation puissante sur le tube intestinal, s'il y a, eu lieu.

BILE MALADIES BILIEUSES, FIEVRES JAUNES, JAUNISSE, INDIGESTIONS, CHOLERA-MORBUS, &c.-Lorsque le foie est devenu le siège d'une inflammation violente, cette inflammation se communique à la rate, à l'estomac et aux intestins par suite d'un débordement de bile dans ces divers organes. Une véritable infection purulente par la bile se développe; la jaunisse, la fièvre jaune, les fièvres putrides et billieuses, les fièvre de marais, le choléra et les maladies pestillentielles se déclarent, les calculs billiaires se forment dans la vésicule du fiel, &c. Pour prévenir ces désordres, il faut expulser du foie la bile putréfiée par l'inflammation, au fur et à mesure qu'elle se produit, et employer à cet effet l'Elixir de Guillié préparé par PAUL GAGE, qui réunit, à une action purgative douce, des qualités toniques et antiputrides.

CATARRHE DE LA VESSIE.—Lorsque les urines sont surchargées d'une matière glaireuse, quelquefois bourbeuse ou rougentre, quelquefois filante et pour ainsi dire huileuse, cette matière irrite les parois de la vessie et y développe le catarrhe vésical. Guérison : empêcher la matière glaireuse de séjourner dans la vessie et d'y pénétrer en usunt de l'Elixir préparé par Paul Gage.

GOUTTE ET RHUMATISME.—Ces deux maladies graves doivent leur origine à une matière glai-reuse, acre, qui s'est fixée sur les membranes synoviales des articulations et sur les aponévroses qui enveloppent les muscles. Indiquer la cause de ses maladies, c'est indiquer le remède; c'est dire que l'ELIXIR de GUILLIE préparé par PAUL GAGE, est le meilleur agent qu'on puisse employer pour soulager vite et guérir solidement. La guérison se compléte par l'usage du Tissu Electro-Magnetique.

Nous renverrons, pour les les autres maladies occasionnées par les glaires, au livre d'où est extrait ce qui précède. On le délivre gratis avec chaque bouteille, et celle qui n'en sera pas accompagnée sera réputée contrefaite.

Chaque bouteille est entourée du TRAITE DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrér sans en être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

### Tissue Electro-Magnetique approuve par l'Academie de Medecine.

Ce Tissu doit ses propriétés curatives à la subtance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltafque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption dérivative éminement salutaire. Ce Tissu est d'une solidité telle qu'il dure indé-finiment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chi-miques, dont l'action est souvent nulle, et qui

salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent et soulage toujours les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Nevralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations serieuses et hydropiques, les Inflammations de la pleve et du poumon, etc., etc.; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la surrection du Tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont

On trouve à la même adresse le Taffetas gomme de Paul Gage, pour la gué-rison radicale des cars, oignons et durillons, dont vingt années de succès attestent l'efficacité inconetstable.

ON trouvers, à son établissement. Rue Sussex, Ottawa, toutes sortes de drogues, médecines à patente, pertumeries, etc., etc., peintures huiles, et teintures.

Prescriptions préparées avec soin.

Ottawa, 29 Septembre, 1858.

# BRANCHE DU CANADA. **ASSURANCE SUR LA VIE**

DE ALBERT & TIMES, Etablie a Londres, en 1838.

BURRAU: PLACE WATERLOO, 11, PALL MALL

KINGSTON, (H.-C.) Bureau principal :

rue Clarence.

OTTAWA.-Bureau : à la Pharmacie de VANFELSON & Cie., rue Sussex.
Le Sonssigué ayant été appointé agen
pour la Compagnie susdite, est maintenan
prêt à assurer la vie.

Cette Compagnie, établie sur des base solides et acientifiques, mérite la confiance des citoyens d'Ottawa.

G. VAN FELSON, Ottawa, 28 Août, 1858 81 .160 A 82 Agent

AVIS est par le présent donné que les AVIS est par le prèsent donné que les terres de la Couronne arpentées dans les townships de Derry Est et Ouest et Bowmas, comté d'Ottawa, R. C., seront offertes en vezte à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, au prix de départ de trois chelins par acre dès et après le TRENTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, en faisant application à Edmund W. Murray, Ecuyer, l'Agent local au village de

en faisant application à EDMUND W. MURRAY, Ecuyer, l'Agent local au village de
Buckingham, dans le dit comté.
Un cinquième du prix d'achat devra être
payé comptant, et le reste en quatre versements annuels égaux, avec intérêt; l'acquéreur devra résider sur la terre, y bûtir une maison de pas moins de 16 pieds sur apre 18, et mettre en culture deux acres an moins tous les aus par chaque cent acres per cinq années. On ne pourra couper ou enle-ver aucun bois à moins que ce ne soit au moyen d'une licence, excepté pour des fins.